

Communiqué de la Plate-forme d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile et réfugiés de Guyane (PAODAR)

« Fin de la coordination associative de la PAODAR »

Cayenne, le 12 janvier 2011

Depuis trois ans, cinq associations sont réunies au sein d'une plateforme d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile en Guyane (PAODAR) : Médecins du monde, l'Arbre fromager, le Secours catholique, la Ligue des droits de l'homme et la Cimade.

La PAODAR accompagne les demandeurs dans toutes leurs démarches tout au long de leur procédure d'asile.

L'Office français pour les réfugiés et apatrides (OFPRA) a statué sur 859 demandes d'asile déposées en Guyane, en 2009. En 2010, 1246 demandes ont été déposées à l'OFPRA.

La domiciliation, l'accès aux droits et aux soins, l'accompagnement social et juridique, l'aide alimentaire, l'hébergement des demandeurs d'asile, sont actuellement assurés en grande partie par ce réseau d'associations.

Cette organisation, dont la coordination était assurée par la Cimade jusqu'au 31 décembre 2010, est suspendue. Le poste de coordinateur n'a pas pu être reconduit, faute de garantie financière pour l'année 2011.

Cette suspension devrait durer au moins jusqu'en mai 2011, date de la mise en place d'un nouveau dispositif coordonné par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), établissement public administratif de l'état, qui met en œuvre la politique d'immigration définie par le Ministère de l'intérieur.

Ce nouveau dispositif est synthétisé dans un appel à projet, qui nous a été présenté par la direction de la santé et du développement social (DSDS), au mois de décembre 2010.

Depuis cette annonce tardive, les associations membres ne peuvent plus assurer correctement les missions qu'elles se sont fixées.

La cour nationale du droit d'asile (CNDA) a informé de son passage en Guyane début 2011 et les membres de la PAODAR sont inquiets du manque de préparation des demandeurs pour ces audiences, sans coordination.

Ce vide institutionnel est contraire à l'engagement de la politique française à l'égard du droit d'asile.

Nous comptons sur la compréhension de nos partenaires sociaux.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter les associations membres.

- Arbre Fromager – 05 94 38 05 05
- Cimade – 05 94 30 04 83
- Ligue des droits de l'homme – section Cayenne
- Médecins du Monde – 05 94 28 37 77
- Secours Catholique / Caritas France – 05 94 28 75 50